

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

La Société ZITOUNA TAKAFUL

Siège social Immeuble ZITOUNA TAKAFUL, avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053, Tunis

La société ZITOUNA TAKAFUL publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 29 avril 2019. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI & Mr Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF.

Actif du bilan (exprimé en dinars) arrêté au 31/12/2018

	31/12/2018		31/12/2017
	Brut	amortissement et provisions	Net
AC1 Actifs incorporels	1 072 146	905 501	166 645
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	1 054 446	887 801	166 645
AC13 Fonds commercial	17 700	17 700	0
AC2 Actifs corporels d'exploitation	2 999 655	2 069 403	930 252
AC21 Installations techniques et machines	2 651 736	1 800 875	850 861
AC22 Autres installation, outillage et mobilier	347 919	268 528	79 391
AC3 Placements	75 413 587		75 413 587
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	5 344 334		5 344 334
AC324 Bons et obligation emis par des entreprises avec les quelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et creances sur ces entreprises	8 000 000		8 000 000
AC33 Autres placements financiers	61 684 650		61 684 650
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	1 999 999		1 999 999
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	30 000		30 000
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	59 646 000		59 646 000
AC336 Autres	8 651		8 651
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	384 603		384 603
AC5 Part des réassurances dans les provisions techniques	8 000 126		8 000 126
AC510 Provisions pour primes non acquises	2 661 833		2 661 833
AC520 Provisions d'assurance vie	771 820		771 820
AC530 Provisions pour sinistre (vie)	605 064		605 064
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	3 961 409		3 961 409
AC6 Créances	20 584 619	3 066 829	17 517 791
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe	18 553 680	3 023 630	15 530 051
AC611 Primes acquises et non émises	-507 881		-507 881
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	16 107 127	2 879 335	13 227 791
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	2 954 435	144 295	2 810 140
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	134 013		134 013
AC63 Autres créances	1 896 926	43 199	1 853 727
AC631 Personnel	9 232		9 232
AC632 Etat, organismes desécurité social, collectivités publiques	1 726 790		1 726 790
AC633 Débiteurs divers	160 904	43 199	117 705
AC7 Autres éléments d'actif	13 282 028	3 421 395	9 860 633
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	2 339 526		2 339 526
AC721 frais d'acquisition reportés	5 030 382		5 030 382
AC722 Autres charges à répartir	3 421 395	3 421 395	0
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	2 165 296		2 165 296
AC733 Autres comptes de régularisation	325 429		325 429
Total de l'actif	121 352 161	9 463 128	111 889 033

Capitaux propres et passif (exprimé en dinars) arrêté au 31/12/2018

	31/12/2018	31/12/2017
CP1 Capital social	15 000 000	15 000 000
CP5 Résultat reporté	-1 541 776	-4 994 657
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	13 458 224	10 005 343
CP6 Résultat de l'exercice	3 010 760	3 452 881
Total capitaux propres avant affectation	16 468 983	13 458 224
PA2 Provisions pour autres risques et charges	600 000	400 000
PA23 Autres provisions	600 000	400 000
PA3 Provisions techniques brutes	82 335 056	61 736 146
PA310 Provisions pour primes non acquises	19 010 044	16 188 262
PA320 Provisions d'assurance vie	31 737 638	23 095 635
PA330 Provisions pour sinistre (vie)	1 033 288	250 286
PA331 Provision pour sinistre (non vie)	30 070 722	21 949 851
PA361 Autres provisions techniques (non vie)	483 363	252 112
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	5 174 721	3 607 948
PA6 Autres dettes	7 006 908	4 331 929
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	247 578	168 306
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	2 054 576	2 125 093
PA63 Autres dettes	4 704 754	2 038 530
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	189 618	120 449
PA632 Personnel	1 117 066	402 340
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectives publiques	2 667 422	1 010 608
PA634 Crédoeurs divers	730 647	505 133
PA7 Autres passifs		
PA712 Autres comptes de régularisation passif	303 365	193 764
Total du passif	95 420 049	70 269 787
Total des capitaux propres et du passif	111 889 033	83 728 011

Etat de Résultat technique de l'assurance et ou de réassurance non vie (exprimé en dinars)
Période allant du 01/01/2018 au 31/12/2018

		Opérations brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations nettes 31/12/2017
PRNV1	Primes acquises (-)	+ 37 920 677	5 916 970	32 003 707	26 412 537
PRNV11	Primes émises et acceptées	+ 40 742 460	6 148 335	34 594 124	29 263 954
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	- 2 821 783	231 365	2 590 417	2 851 417
PRNT3	Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	+ 2 100 432		2 100 432	1 432 146
CHNV1	Charge de sinistres	23 618 453	3 294 744	20 323 709	17 648 158
CHNV11	Montants payés	- 15 497 582	1 224 723	14 272 859	11 563 427
CHNV12	Variation de provision pour sinistres	- 8 120 871	2 070 021	6 050 850	6 084 732
CHNV2	Variation des autres provisions techniques	- 231 251		231 251	71 465
CHNV3	Participationn aux bénéfices et ristournes				
CHNV4	Frais d'exploitation	10 970 407	1 643 554	9 326 853	7 350 158
CHNV41	Frais d'acquisition	- 9 757 114		9 757 114	7 707 837
CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	+ 1 176 382		1 176 382	357 800
CHNV43	Frais d'administration	- 2 389 675		2 389 675	1 285 447
CHNV44	Commissions reçues des réassureurs		1 643 554	1 643 554	1 285 326
CHNV5	Autres charges techniques	- 978 529		978 529	540 092
RTNV	Sous total (résultat technique de l'assurance (et/ou de la réassurance non vie)	4 222 469	- 978 673	3 243 796	2 234 810

Etat de Résultat technique de l'assurance et ou de réassurance vie (exprimé en dinars)

Période allant du 01/01/2018 au 31/12/2018

		Opérations brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations nettes 31/12/2017	
PRV1	Primes	+	11 738 451	1 214 041	10 524 410	8 423 412
PRV11	Primes émises et acceptées	+	11 738 451	1 214 041	10 524 410	8 423 412
PRV2	Produits de placements	+	1 700 713		1 700 713	1 094 788
PRV21	Revenus des placements	+	1 700 713		1 700 713	1 094 788
PRV22	Produits des autres placements					
CHV1	Charge de sinistres		1 362 950	609 021	753 929	476 890
CHV11	Montants payés	-	579 948	100 206	479 742	429 926
CHV12	Variation de la provision pour sinistres	-	783 002	508 815	274 187	46 964
CHV2	Variation des autres provisions techniques	-	8 642 004	31 496	8 610 508	6 493 280
CHV4	Frais d'exploitation	-	2 018 677	274 434	1 744 243	1 313 915
CHV41	Frais d'acquisition	-	1 449 070		1 449 070	1 363 500
CHV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés		0			
CHV43	Frais d'administration	-	569 608		569 608	443 841
CHV44	Commissions reçues des réassureurs	+		274 434	274 434	493 427
CHV5	Autres charges techniques	-	159 295		159 295	148 211
CHV9	Charges de placements	-	66 519		66 519	50 086
CHV93	Charges de gestion des placements	-	66 519		66 519	50 086
RTV	Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)		1 189 719	-299 090	890 629	1 035 818

Etat de Résultat (exprimé en dinars)
Période allant du 01/01/2018 au 31/12/2018

		31/12/2018	31/12/2017
RTNV	Résultat technique de l'assurance et/ ou de la réassurance non vie	3 243 796	2 234 810
RTV	Résultat technique de l'assurance et/ ou de la réassurance vie	890 629	1 035 818
PRNT 1	Produits des placements (assurance et/ou réassurance non vie)	2 564 868	1 632 811
	PRNT 11 Revenus des placements	2 564 868	1 632 811
	Sous total 1	6 699 294	4 903 439
PRNT 3	Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et/ ou de la réassurance vie		
CHNT1	Charges des placements (assurance et/ ou réassurance non vie)	200 121	147 991
	CHNT 11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	200 121	147 991
	Sous total 2	200 121	147 991
CHNT 2	Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ ou de la réassurance non vie	2 100 432	1 432 146
PRNT 2	Autres produits non techniques	142 760	232 255
CHNT 3	Autres charges non techniques	6 950	3 098
	Résultat provenant des activités ordinaires	4 534 551	3 552 458
CHNT 4	Impôts sur le résultat	1 371 192	95 488
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	3 163 359	3 456 970
PRNT 4	Gains extraordinaires	1 452	1 438
CHNT 5	Pertes extraordinaires	154 051	5 527
	Résultat extraordinaire	-152 599	-4 089
	Résultat net de l'exercice	3 010 760	3 452 881
	Résultat net de l'exercice après modifications comptables	3 010 760	3 452 881

Tableau des engagements reçus et donnés

		2018	2017
HB1	Engagements reçus		
HB2	Engagements donnés		
	HB 21 Avals, cautionset garanties de crédit données		
	HB 22 Titres et actifs acquis avec engagements de revente		
	HB 23 Autres engagements sut titres, actifs ou revenus		
	HB 24 Autres engagements donnés		
HB 3	Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires		
HB 4	Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		
HB 5	Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
HB 6	Autres valeurs détenues pour compte de tiers		

Etat de flux de trésorerie (méthode directe)
Période allant du 01/01/2018 au 31/12/2018
(exprimé en dinars)

	31/12/2018	31/12/2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissement des primes reçues des assurés	F01 51 848 617	47 138 911
Sommes versées pour paiement des sinistres	F02 - 16 101 063	- 13 788 446
Encaissement des primes reçues (acceptations)	F03	
Sommes versées pour sinistres (acceptations)	F04	
Commissions versées sur les acceptations	F05	
Décaissements des primes pour les cessions	F06 - 4 198 094	- 3 906 499
Encaissement des sinistres pour les cessions	F07 39 300	204 431
Commissions reçues sur les cessions	F08 1 729 204	922 633
Commissions versées aux intermédiaires	F09 - 3 796 794	- 3 557 285
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	F10 - 6 490 000	- 5 500 937
Variation des dépôts auprès des cédantes	F11	
Variation des espèces reçues des cessionnaires	F12	
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	F13 - 60 156 000	- 53 285 483
Encaissements liés à la cession des placements financiers	F14 43 834 000	39 228 000
Taxes sur les assurances versées au trésor	F15 - 6 585 530	- 5 183 797
Produits financiers reçus	F16 2 498 799	1 604 422
Impôt sur les bénéfices payés	F17	- 5 000
Autres mouvements	F18	
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	2 622 438	3 870 950
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements		
Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	F19 - 306 861	- 774 095
Encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles	F20	
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation	F21 - 2 538 559	- 2 740 684
Décaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation	F22	
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	F23	
Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	F24	
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	- 2 845 419	- 3 514 779
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissement suite à l'émission des actions	F25	
Dividendes et autres distributions	F26	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Flux de trésorerie provenant des activités de financements		
Variation de trésorerie	- 222 981	356 171
Trésorerie de début d'exercice	2 223 975	1 867 803
Trésorerie de fin d'exercice	2 000 993	2 223 975

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**AU 31/12/2018****I - PRESENTATION DE L'ENTREPRISE :**

ZITOUNA TAKAFUL est une société anonyme qui a pour objet, notamment, la réalisation et la gestion de contrats ou de convention d'assurance et de réassurance vie et non vie conformément aux principes et valeurs relatifs aux TAKAFUL et RETAKAFUL. La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92 - 24 du 09 Mars 1992 et l'ensemble des textes qui l'ont modifié ou complété.

1 - Identité

Raison Sociale : ZITOUNA TAKAFUL

Capital Social : 15 000 000 Dinars

RC : B01100102011

Matricule fiscal 1183749M/P/M/000

Siège social : Immeuble ZITOUNA TAKAFUL avenue de la bourse les jardins du lac

2 - Conseil d'Administration

- Monsieur Adel Grar, Président du Conseil d'Administration
- La Société Al Karama Holding S A
- Banque Zitouna
- La Société Portefeuille Invest SARL
- l'Etat Tunisien
- Monsieur Mahfoudh BAROUNI
- Monsieur Makrem BEN SASSI

3 - Directeur Général : M. Makrem BEN SASSI**II- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2018 :**

L'exercice 2018 a connu les faits marquants suivants :

- Entrée de la société MAJDA TUNISIA dans le capital de ZITOUNA TAKAFUL suite à la cession des participations de l'Etat . L'opération sera finalisée en 2019
- Réorganisation des structures et validation d'un nouvel organigramme.
- Réception définitive du système d'information métier Proassur.
- Acquisition et mise en place d'une solution Business Intelligence.
- Décentralisation des règlements des sinistres automobiles matériels au niveau des agences.

III - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les états financiers de ZITOUNA TAKAFUL sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

A - Politique d'amortissement :

ZITOUNA TAKAFUL applique la méthode linéaire pour l'amortissement de ses actifs incorporels et corporels, selon les taux suivants :

Immeuble	5%
Logiciels	33.33%
Agencement Aménagement	15%
Matériel informatique	33.33%
Mobilier de bureaux	20%
Matériel de transport	20%

B - Placements Financiers :

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Les produits des placements sont constatés en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés.

C- Provisions techniques :

Les provisions techniques sont évaluées et prises en compte conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne N° 29 relative aux provisions techniques dans les entreprises l'assurance et/ou de réassurances.

D- Affectation des charges :

Conformément aux normes comptables relatives au secteur des assurances, les charges sont présentées dans les états financiers non pas par nature de charges mais en fonction des grandes destinations. La répartition des charges par nature dans les comptes de charges par destination doit être réalisée à l'aide de clés de répartition qui doivent être fondées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables, directement liés à la nature des charges.

IV - NOTES SUR LE BILAN**AC1 - Actifs incorporels**

Les actifs incorporels présentent un solde net au 31/12/2018 de 166 645 Dinars, ils se détaillent comme suit :

Libellés	Valeur brute 31/12/2017	Acquisitio n 2018	Valeur Brute 31/12/2018	Amort. 31/12/2017	Amort. 2018	Total Amort.	Valeur nette
Logiciels	889 300	165 146	1 054 446	837 805	49 996	887 801	166 645
Autres Immo Incorporelles	17 700	0	17 700	17 700	0	17 700	0
Total	907 000	165 146	1 072 146	855 505	49 996	905 501	166 645

AC2 - Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels d'exploitation totalisent au 31/12/2018 un montant net de 930 252 Dinars :

Libellés	Valeur brute 31/12/2017	Acquisition 2018	Cession 2018	Valeur brute 31/12/2018	Amort. 31/12/2017	Cession 2018	Amort 2018	Total Amort.	Valeur nette
Matériel de transport	719 414	0	0	719 414	325 194	0	99 129	424 323	295 091
Mobilier et Matériel de Bureau	318 554	27 045	2 013	343 586	238 554	1 574	30 798	267 777	75 809
Matériel Informatique	790 986	75 855	0	866 841	555 922	0	108 967	664 888	201 952
AAI	963 636	101 845	0	1 065 481	565 870	0	145 794	711 664	353 817
Autre Immobilisation Corporelle	0	4 333	0	4 333	0	0	751	751	3 582
Total	2 792 589	209 079	2 013	2 999 655	1 685 539	1 574	385 433	2 069 403	930 252

AC3 - Placements

Les placements totalisent au 31/12/2018 un montant net de 75 413 587 Dinars contre un montant de 56 475 561 Dinars au 31/12/2017 soit une augmentation de 18 938 026 Dinars qui se détaillent comme suit :

Libellés	2018	2017	Variation
Terrain d'exploitation	5 344 334	2 740 684	2 603 650
Titres Participatifs	8 000 000	8 000 000	0
Actions Zitouna Tamkeen	1 999 999	1 489 999	510 000
Emprunt National	30 000	40 000	-10 000
Placements bancaires	59 646 000	43 824 000	15 822 000
Dépôts et cautionnement	8 651	8 651	0
Créances auprès des Entreprises Cédantes	384 603	372 227	12 376
Total	75 413 587	56 475 561	18 938 026

AC5 - Part des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques totalise au 31/12/2018 un montant net de 8 000 126 Dinars contre 5 158 429 Dinars au 31/12/2017 soit une augmentation de 2 841 697 Dinars :

Libellés	2018	2017	Variation
Provisions pour primes non acquises	2 661 833	2 430 467	231 366
Provisions d'assurance vie	771 820	740 325	31 495
Provisions pour sinistres vie	605 064	96 249	508 815
Provisions pour sinistres non vie	3 961 409	1 891 388	2 070 021
Total	8 000 126	5 158 429	2 841 697

AC6 - Créances

AC61 Créances nées d'opérations d'assurances directes

Les créances nées d'opérations d'assurances directes s'élèvent au 31/12/2018 à un montant net de 15 530 051 Dinars contre un total de 11 826 395 Dinars au 31/12/2017 soit une variation de 3 703 656 Dinars qui se détaille ainsi :

Libellés	2018	2017	Variation
Primes acquises et non émises	221 189	184 639	36 550
Primes à annuler	-729 070	-634 410	-94 660
Créances nées d'opérations d'assurance directe	16 107 127	12 004 502	4 102 625
Provision sur créance	-2 879 335	-1 726 461	-1 152 874
IDA	1 539 309	1 189 491	349 818
Hors IDA	1 415 126	904 728	510 398
Provision sur créance IDA et Hors IDA	-144 295	-96 094	-48 201
Total	15 530 051	11 826 395	3 703 656

AC63 Autres créances

Cette rubrique présente un solde au 31/12/2018 de 1 853 727 Dinars, elle est alimentée principalement des créances vis-à-vis des agents d'assurances et des créances vis-à-vis de l'Etat (retenues à la source et reports d'impôts) soient respectivement de 117 705 Dinars et 1 726 790 Dinars.

AC7 Autres éléments d'actif

AC71 Avoir en banque, CCP, Chèques et caisse

Cette rubrique présente un solde au 31/12/2018 de 2 339 526 Dinars contre 2 517 129 Dinars au 31/12/2017, elle se détaille comme suit :

Libellés	2018	2017	Variation
Compte courant bancaires	2 046 397	2 209 918	-163 521
Caisse	7 253	4 057	3 196
Valeur à L'Encaissement	285 876	303 154	-17 278
Total	2 339 526	2 517 129	-177 603

AC721 Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition reportés correspondent aux frais d'acquisition des contrats pour la fraction non imputable à l'exercice 2018, cette rubrique présente un solde de 5 030 382 Dinars. Les frais d'acquisition reportés sont évalués en appliquant au montant des primes non acquises le coefficient de frais d'acquisition déterminé par le rapport des frais d'acquisition enregistrés en comptabilité (ligne spécifique de l'état de résultat technique) aux primes émises.

Ces frais sont répartis par branche comme suit :

Libellés	TRANSPORT	INCENDIE	CONSTRUCTION	RC	DIVERS	ASSIST	MALADIE	ACCIDENT	Total
Frais D'acquisition Reportés	221 000	574 000	961 000	38 000	116 000	214 000	382	147 000	5 030 382

AC722 Autres charges à répartir

Cette rubrique est alimentée des frais préliminaires engagés par la société avant sa mise en exploitation commerciale et des frais de communication. Ces frais ont été totalement résorbés au cours de l'exercice 2015.

Libellé	Valeur brute	Résorption	Net
Frais préliminaires	2 431 619	2 431 619	0
Frais de Communication	989 776	989 776	0
Total	3 421 395	3 421 395	0

AC731 Intérêts et loyers acquis et non échus

Il s'agit du profit sur les placements bancaires BZ (ISTITHMAR MOUJAH) acquis à l'exercice 2018 et non encore échus. Le montant net de cette rubrique au 31/12/2018 est de 2 165 296 Dinars.

AC733 Autres comptes de régularisation Actif

Cette rubrique est alimentée des charges constatées d'avance au titre de l'exercice 2018 ces charges s'élèvent à 325 429 Dinars.

CP1 - Capitaux propres

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

Libellé	Capital Social	Résultat reporté	Résultat	Total
Capitaux Propres Au 31/12/2017	15 000 000	-4 994 657	3 452 881	13 458 224
Affectation du résultat 2017		3 452 881	-3 452 881	0
Résultat de l'Exercice 2018			3 010 760	3 010 760
Capitaux Propres 31/12/2018	15 000 000	-1 541 776	3 010 760	16 468 983

Le capital social de la société ZITOUNA TAKAFUL est composé de 15 000 000 actions ordinaires de valeur unitaire de 1 dinar, réparties comme suit :

Libellé	Nombre d'actions
Société Karama Holding S A	8 699 995
Banque Zitouna S A	4 500 000
Société Portefeuille Invest	1 800 000
L'Etat tunisien	3
Mr Adel Gar	1
Mr Mahfoudh Barouni	1
Total	15 000 000

PA3 - Provisions techniques brutes

PA310 : Provisions pour Primes Non acquises

Cette provision est calculée par application de la méthode de prorata temporis telle que prévue par l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Elle consiste à provisionner la part de la prime afférente à la période de garantie comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance de la prime.

La provision pour primes non acquises totalise au 31/12/2018 un montant de **19 010 044** Dinars. Cette provision se détaille par branche comme suit :

Libellé	AUTO	TRANSPORT	INCENDIE	CONSTRU CTION	RC	DIVERS	ASSIST	MALADIE	ACCIDENT	Total
Provision pour Primes Non Acquises	12 459 360	603 835	2 056 614	1 582 468	108 171	648 664	1 134 776	2 315	413 842	19 010 044

PA320 : Provisions d'assurance vie

Cette rubrique est alimentée par le solde du compte provisions mathématiques vie soit un montant au 31/12/2018 de **31 737 638** Dinars. Les provisions mathématiques vie correspondent à la différence à la date d'inventaire entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et l'assuré.

PA330 : Provisions pour sinistre vie

La provision pour sinistre vie constitue la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres, rachats, arrivées à échéance déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés. La provision pour sinistre vie présente un solde net au 31/12/2018 de **1 033 288** Dinars.

PA331 : Provisions pour sinistre non vie

Les provisions pour sinistres à payer correspondent au coût total estimé que représentera pour l'entreprise d'assurance le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payés au titre de ces sinistres.

La provision pour sinistres matériels automobile doit être déterminée concurremment selon trois méthodes et la méthode qui dégage le montant le plus élevé est retenue.

- La méthode « dossier par dossier » ;
- La méthode du coût moyen des sinistres des exercices antérieurs ;
- La méthode des cadences des règlements.

ZITOUNA TAKAFUL a retenu pour l'exercice 2018 la méthode (Dossier par dossier).

Le montant des provisions pour sinistres à payer, net de recours, au 31/12/2018 s'élèvent à **30 070 722** Dinars détaillé ainsi :

Libellé	AUTO	TRANS PORT	INCENDIE	CONSTRU CTION	RC	DIVERS	MALADIE	ACCIDENT	Total
Provision Pour Sinistre à Payer	26 406 816	885 205	1 608 144	2 077 516	341 213	547 754	150 648	71 983	32 089 279
IBNR	3 955 223	50 000	20 000	69 848	11 484	18 436	299 868	10 100	4 434 959
Frais De Gestion	1 518 102	46 760	81 407	107 257	17 635	28 309	22 526	4 104	1 826 100
Prévision de recours	-6 564 060	-1 102 154	-490 849	-29 552	-2 000	-91 001	0	0	-8 279 616
Total	25 316 081	-120 189	1 218 702	2 225 069	368 332	503 498	473 042	86 187	30 070 722

PA361 : Autres provisions techniques

Cette rubrique présente le solde au 31/12/2018 de la provision pour risque en cours. Cette provision est destinée, pour chacun des contrats à prime payable d'avance, à couvrir la charge de sinistre et des frais afférents aux contrats susceptibles de se produire postérieurement à la date d'inventaire dans la mesure où ce coût n'est pas couvert par la provision pour primes non acquises. Cette rubrique présente un solde de **483 363** Dinars.

PA5 : Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Il s'agit des sommes reçues des cessionnaires et des rétrocessionnaires en garantie des provisions techniques.

Le solde de cette rubrique présente un solde au 31/12/2018 de **5 174 721** Dinars.

PA6 – Autres Dettes**PA61 : Dettes nées d'assurances directes**

Cette rubrique présente au 31/12/2018 un solde de **247 578** Dinars, elle est alimentée principalement par les dettes envers les intermédiaires.

PA62 : Dettes nées de réassurance

Sous cette rubrique sont comptabilisées les dettes envers les réassureurs. Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2018 à **2 054 576** Dinars

PA631 : Dépôt et cautionnements reçus

Le solde de cette rubrique est de **189 618** Dinars, elle est alimentée des cautions reçus des agents d'assurance agréés.

PA632 : Personnel

Le solde de cette rubrique est de **1 117 066** Dinars, elle est alimentée principalement du solde du compte dettes pour congés à payer et des primes relatives à l'exercice 2018.

PA633 : Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques

Le solde de cette rubrique est de **2 667 422** Dinars. Il correspond aux « cotisations CNSS » à payer au titre du 4^{ème} trimestre 2018, aux taxes et impôts relatifs au mois de décembre 2018 et à l'impôt sur les sociétés au titre du résultat de l'exercice 2018.

PA634 Créiteurs Divers

La rubrique « créiteur divers » s'élève au 31/12/2018 à **730 647** Dinars, elle est alimentée principalement des soldes des comptes fournisseurs.

PA712 Autres comptes de régularisation Passif

Cette rubrique est alimentée des charges à payer au titre de l'exercice 2018 qui s'élèvent à **303 365** Dinars.

V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT TECHNIQUE NON VIE**PRNV1 : Primes Acquises**

Cette rubrique présente un solde net au 31/12/2018 de **32 003 707** Dinars qui se détaille comme suit :

Branches/ Primes acquises	Primes émises et acceptés	Annulation	Variation Prime A Annuler	Variation des Primes Acquises Non Émises	Variation des Primes Non Acquises	Cessions	Opérations Nettes au 31/12/2018
AUTO	26 693 260	-186 973	-45 949	-23 155	-1 669 070	-248 526	24 519 586
TRANSPORT	2 320 900	-428	3 156	159	-246 318	-1 559 276	518 192
INCENDIE	2 566 317	-27 002	-28 754	-3 918	-210 982	-1 721 446	574 215
CONSTRUCTION	652 009	0	9 437	0	-47 314	-289 224	324 908
RC	308 217	-2 897	-394	1 058	-6 514	-33 475	265 995
RDS	1 463 098	-24 273	-13 894	5 174	-279 877	-768 765	381 463
ASSISTANCE	2 503 376	-11 684	3 142	416	-284 817	-1 296 258	914 176
MALADIE	2 992 302	-9 240	120	-10 342	758	0	2 973 598
ACCIDENT	1 607 873	-7 525	-23 093	31 966	-77 647	0	1 531 573
Total	41 107 353	-270 022	-96 229	1 353	-2 821 733	-5 916 970	32 003 707

PRNT3 : Produits de placements alloués transférés de l'état de résultat

Les produits de placements alloués transférés de l'état de résultat correspondent aux produits de placements nets qui se rapportent aux provisions techniques non vie. Il s'agit des produits nets des placements « ISTITHMAR MOUAJAH » et des rémunérations nettes des dépôts relatifs aux cotisations TAKAFUL GENERAL.

Cette rubrique présente un solde net au 31/12/2018 de **2 100 432** Dinars :

Libellé	2018	2017	Variation
Revenus des placements	2 296 262	1 575 473	720 789
Charges de placements	195 830	143 327	52 503
Produits de Placements Non vie Nets	2 100 432	1 432 146	668 286

CHNV1 : Charges de sinistres**CHNV11 : Montants payés**

Les montants payés des sinistres présentent au 31/12/2018 un solde net de **14 272 859** Dinars

Libellé	Opérations brutes 2018	Cessions 2018	Opérations nettes 2018
Sinistres payés nets de recours	15 497 582	1 224 723	14 272 859
Total	15 497 582	1 224 723	14 272 859

CHNV12 : Variation de provision pour sinistres

Le montant de la variation des provisions pour sinistres à payer au 31/12/2018 s'élève à **6 050 850** Dinars, détaillé ainsi.

Libellé	Opérations brutes 2018	Cessions 2018	Opérations nettes 2018
Variation des Provisions Pour Sinistres	8 120 871	2 070 021	6 050 850
Total	8 120 871	2 070 021	6 050 850

CHNV2 : Variation des autres provisions techniques

Le montant porté au niveau de cette rubrique correspond à la variation des provisions pour risque en cours qui s'élève à **231 251** au 31/12/2018.

CHNV4 : Frais d'exploitation**CHNV41 : Frais d'acquisition**

Les frais d'acquisition comprennent les frais internes et les frais externes supportés par la société lors des conclusions des contrats d'assurances. Ils englobent les frais directement imputables tels que les commissions d'acquisition que les frais indirectement imputables tels que les frais de publicités, les frais de personnel et les amortissements des biens mobiliers et immobiliers.

Cette rubrique présente un solde brut au 31/12/2018 de **9 757 114** Dinars. Les commissions d'acquisition et les frais indirectement imputables sont respectivement de **2 401 644** Dinars et **7 355 470** Dinars.

CHNV43 : Frais d'administration

Les frais d'administration des contrats correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des contrats en portefeuille. Ils comprennent en particulier les frais de personnel, la quote-part des loyers et les amortissements.

Le solde de cette rubrique arrêté au 31/12/2018 est de **2 389 675** Dinars.

CHNV44 : Commissions reçues des réassureurs

Les commissions acquises à la société au titre des opérations de cessions non vie sont arrêtées au 31/12/2018 à **1 643 554** Dinars contre **1 285 326** Dinars en 2017.

CHNV5 : Autres charges techniques

Les autres charges techniques correspondent principalement aux charges qui exceptionnellement ne peuvent être affectées ni directement, ni par l'application d'une clé de répartition.

Cette rubrique présente un solde brut au 31/12/2018 de **978 529** Dinars.

V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT TECHNIQUE VIE

PRV1 : Primes émises et acceptés

Cette rubrique présente un solde net au 31/12/2018 de **10 524 410** Dinars qui se détaille comme suit :

Branches/ Primes acquises	Primes émises	Annulation	Variation des Primes A Annuler	Variation des Primes Acquises Non Emises	Cessions	Opérations Nettes au 31/12/2018
PREVOYANCE	4 832 845	-9 995	0	35 172	-1 214 041	3 643 982
MIXTE	3 939 500	-166 090	9 636	20	0	3 783 065
EPARGNE	3 138 643	-33 213	-8 067	0	0	3 097 363
Total	11 910 988	-209 299	1 569	35 192	-1 214 041	10 524 410

PRV2 : Produits de placements

Les revenus de placements représentent un solde brut au 31/12/2018 de 1 700 713 Dinars qui se détaillent comme suit .

Libellé	2018	2017	Variation
Produits de placements « ISTITHMAR MOUJAH »	1 700 713	1 094 788	605 925
Total	1 700 713	1 094 788	605 925

CHV1 : Charges de sinistres

CHV11 : Montants payés

Les montants payés des sinistres présentent au 31/12/2018 un solde net de 753 929 Dinars. Ils correspondent aux sinistres payés et aux frais internes notamment les frais de personnel, la quote-part de loyer et les amortissements du mobilier et du matériel engagés dans le cadre de cette activité.

CHV4 : Frais d'exploitation

CHV41 : Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition comprennent les frais internes et les frais externes supportés par la société lors des conclusions des contrats d'assurances. Ils englobent les frais directement imputables tels que les commissions d'acquisition que les frais indirectement imputables tels que les frais de publicités, les frais de personnel et les amortissements des biens mobiliers et immobiliers.

Cette rubrique présente un solde brut au 31/12/2018 de 1 449 070 Dinars. Les commissions d'acquisition et les frais indirectement imputables sont respectivement de 938 644 Dinars et 510 426 Dinars.

CHV43 : Frais d'administration

Les frais d'administration des contrats correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des contrats en portefeuille. Ils comprennent en particulier les frais de personnel, la quote-part des loyers et les amortissements.

Le solde de cette rubrique arrêté au 31/12/2018 est de 569 608 Dinars.

CHV44 : Commissions reçues des réassureurs

Les commissions acquises à la société au titre des opérations de cessions sont arrêtées au 31/12/2018 s'élève à 274 434 Dinars.

CHV5 : Autres charges techniques

Les autres charges techniques correspondent principalement aux charges qui exceptionnellement ne peuvent être affectées ni directement, ni par l'application d'une clé de répartition. Elles comprennent notamment la résorption des frais préliminaires.

Cette rubrique présente un solde brut au 31/12/2018 de 159 295 Dinars.

CHV9 : Charges de placements

Les charges de placements présentent un solde au 31/12/2018 de **66 519** Dinars.

VII - NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT :**PRNT11 : Revenus de placements**

Les revenus de placements représentent un solde brut au 31/12/2018 de **2 564 868** Dinars, il est détaillé comme suit :

Libellé	2018	2017	Variation
Revenus des placements « ISTITHMAR MOUJAH »	2 564 868	1 632 811	932 057
Total	2 564 868	1 632 811	932 057

CHNT1 : Charges des placements (assurance et/ou réassurance non vie)

Les charges de placements présentent un solde au 31/12/2018 de **200 121** Dinars :

Libellé	2018	2017	Variation
Rémunération sur dépôt de réassurance	114 736	78 439	36 297
Frais bancaires	4 291	4 665	-374
Frais de gestion internes	81 094	64 887	16 207
Total	200 121	147 991	52 130

PRNT2 : Autres Produits Non Techniques

Les autres produits non techniques présentent un solde au 31/12/2018 de **142 760** Dinars, ils englobent principalement les indemnisations des sociétés d'assurance et la refacturation des loyers au profit des agents agréés.

CHNT4 : Impôt sur le Résultat

L'impôt dû sur le résultat de l'exercice 2018 s'élève à **1 371 192** Dinars. La société a investi **2 000 000** Dinars au titre de réinvestissement exonéré suite à la participation au fonds d'investissement Zitouna Moucharaka I.

VIII - NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE :

- Le solde de la trésorerie au 31/12/2018 a atteint **2 000 993** Dinars contre **2 223 975** Dinars au 31/12/2017 : Une variation négative de **222 981** Dinars.
- Les flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation dégagent un solde positif de **2 622 438** Dinars en 2018 contre **3 870 950** Dinars en 2017

Les flux de trésorerie liée aux activités d'investissements dégagent un solde négatif de **2 845 419** dinars en 2018 contre un solde négatif de **3 514 779** dinars en 2017

IX - INFORMATIONS DIVERSES :

1. Tableau de détermination du résultat fiscal

	2018
RESULTAT NET COMPTABLE	3 010 760
I Réintégrations	5 305 292
II Déductions	2 417 499
Résultat Fiscal Après Déduction Des Provisions et Avant Déduction Des Déficit et des Amortissements	5 898 553
Déduction des déficits reportés	-89 687
Résultat Après Déduction Des Déficit et Amortissements différés	5 808 866
Réinvestissement Exonéré	2 000 000
Résultat Fiscal	3 808 866
Chiffre d'affaires BRUT	57 077 936
Minimum d'impôts	114 156
Impôts Dus	1 333 103
Retenue à la source déductible	1 755 904
Report IS 31/12/2018	422 801
Contribution Conjoncturelle 2018	152 355
Contribution Sociale 2018	38 089
Total des Contributions	190 443

2. Ventilation des primes par Zone Géographique :

Les primes émises nettes de taxes et d'annulations sur l'exercice en cours s'élèvent, au 31/12/2018, à **53 018 341 dinars**, elles se détaillent, par zone géographique, comme suit :

Zone	2018	2017	Variation
Nord	35 483 341	30 158 329	5 325 012
Centre	6 908 000	5 921 000	987 000
Sud	10 627 000	9 024 000	1 603 000
Total général	53 018 341	45 103 329	7 915 012

3. Ventilation des frais de Personnel

Les frais de personnel s'élèvent au 31/12/2018 à **6 162 191 DT** et sont ventilés comme suit :

Nature	2018	2017	Variation
Charges de personnel	5 976 806	4478000	1 498 806
Formation	66 046	59 000	7 046
Autres	119 339	69 000	50 339
Total général	6 162 191	4 606 000	1 556 191

4. Ventilation des créances et dettes selon la durée résiduelle :**a) Créances :**

Créances	Moins d'un an	1 an et (-) de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Primes acquises et non émises	- 507 881	-	-	- 507 881
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	13 712 415	2 394 712	-	16 107 127
Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	2 303 612	650 823	-	2 954 435
Créances nées d'opérations de réassurance	134 013	-	-	134 013
Personnel	9 232	-	-	9 232
Etat, organismes de sécurité social, collectivités publiques	1 726 790	-	-	1 726 790
Débiteurs divers	61 634	99 270	-	160 904
Total	17 489 815	3 144 804	-	20 534 619

b) Dettes :

Dettes	Moins d'un an	1 an et (-) de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	247 578	-	-	247 578
Dettes nées d'opérations de réassurance	2 054 576	-	-	2 054 576
Dépôts et cautionnements reçus	189 618	-	-	189 618
Personnel	1 117 066	-	-	1 117 066
Etat, organismes de sécurité sociale, collectives publiques	2 667 422	-	-	2 667 422
Créditeurs divers	730 647	-	-	730 647
Total	7 006 908	-	-	7 006 908

5. Provision pour risque et charge :

Cette rubrique présente au 31/12/2018 un solde de 600 000 Dinars. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

- Provision sur Affaire juridique en cours : 300 000 Dinars.
- Autres provisions pour risque : 300 000 Dinars.

6. Charges de commission

La charge de commissions est ventilée par type d'intermédiaires comme suit :

Libellé	AGENT	AUTRE	TOTAL
Charge commissions	2 171 692	1 168 596	3 340 288

ANNEXE N°8 : Mouvements Ayant Affecté les Eléments d'actif au 31/12/2018

Désignation	Valeur brute				Amortissements et provisions								VCN à la clôture
	Ouverture	Acquisition	Cession	Clôture	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions (1)		A la clôture		
					Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
Actifs Incorporels	907 000	165 146	0	1 072 146	855 505		49 996		0	0	905 501		166 645
Frais de recherche et développement			0	0									
Concessions, brevets, licences, marques	889 300	165 146	0	1 054 446	837 805		49 996				887 801		166 645
Fonds de commerce	17 700			17 700	17 700						17 700		0
Acomptes versés													
Actifs corporels d'exploitation	2 792 589	209 079	0	2 999 655	1 685 539		385 438		1 574		2 069 403		930 252
Insatallations techniques et machines	2 474 035	177 701	0	2 651 736	1 446 986		353 889				1 800 875		850 861
Autres installations, outillage et mobilier	318 554	31 378	2 013	347 919	238 554		31 548		1 574		268 528		79 391
Acomptes versés													
Placements	56 475 561	18 948 026	10 000	75 413 587									75 413 587
Terrains et constructions d'exploitation et hors exploitation	2 740 684	2 603 650		5 344 334									5 344 334
TITRES PARTICIPATIF	8 000 000			8 000 000									8 000 000
Actions, autres titres à revenu variable	1 489 999	510 000		1 999 999									1 999 999
Obligations et autres titres à revenu fixe	40 000		10 000	30 000									30 000
Dépôt auprès des étab. Bancaires et financiers	43 824 000	15 822 000		59 646 000									59 646 000
Autres	8 651			8 651									8 651
Créances pour espèces déposées	372 227	12 376		384 603									384 603
Placements des contrats en UC													

ANNEXE N°9 : Etat Récapitulatif des placements

	Valeur brute			
	Valeur brute	Valeur nette	Juste valeur	Plus ou moins-value latente
Placements Immobilier et Placement Immobilier en Cours	5 344 334	5 344 334	5 344 334	0
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	1 999 999	1 999 999	1 999 999	0
Parts d'OPCVM étenant uniquement des titres à revenu fixe				
Obligations et autres titres à revenu fixe	8 030 000	8 030 000	8 030 000	0
Dépôts auprès des entreprises cédantes	384 603	384 603	384 603	0
Autres dépôts	59 654 651	59 654 651	59 654 651	0
<i>Total</i>	75 413 587	75 413 587	75 413 587	0
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	75 413 587	75 413 587	75 413 587	
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	11 431 294	11 431 294	11 431 294	

La politique de placement de ZITOUNA TAKAFUL s'inscrit dans la logique du respect des dispositions de l'article 31 de l'arrêté du Ministre des Finances du 27/02/2001 (fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation), des textes réglementaires l'ayant amendé et complété par la suite et des fondements de la finance islamique.

Le défaut d'émission de Sukuk par l'Etat tunisien ne permet pas à ZITOUNA TAKAFUL de se conformer entièrement aux dispositions de l'article 31 sus indiqué.

ANNEXE N°10 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Inventaire N-2					
Règlements cumulés	4 779 496	6 193 708	5 203 083		
Provisions pour sinistres	1 752 199	3 643 723	9 160 051		
Total charges des sinistres	6 531 695	9 837 431	14 363 134		
Primes acquises	11 722 539	17 878 806	25 232 085		
% sinistres / primes acquises	55,72%	55,02%	56,92%		

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Inventaire N-1					
Règlements cumulés	5 137 842	7 147 704	9 471 762	6 958 709	
Provisions pour sinistres	1 034 982	2 301 953	6 330 211	11 767 099	
Total charges des sinistres	6 172 824	9 449 657	15 801 973	18 725 808	
Primes acquises	11 722 539	17 878 806	25 232 085	31 562 456	
% sinistres / primes acquises	52,66%	52,85%	62,63%	59,33%	

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Inventaire N					
Règlements cumulés	5 440 895	7 855 066	10 923 097	12 338 224	8 032 825
Provisions pour sinistres	639 437	1 193 097	4 716 903	8 842 509	15 980 289
Total charges des sinistres	6 080 332	9 048 163	15 640 000	21 180 733	24 013 114
Primes acquises	11 722 539	17 878 806	25 232 085	31 562 456	37 920 677
% sinistres / primes acquises	51,87%	50,61%	61,98%	67,11%	63,32%

ANNEXE N°11 : Ventilation des charges et des produits des placements

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et avec lien de participations	Autres revenus et frais financiers	Raccordement
Revenu des placements immobiliers			PRNT 11 + PRV 21
Revenu des participations			PRNT 11 + PRV 21
Revenu des autres placements	4 265 581		PRNT 11 + PRNT3+PRV21
Autres revenus financiers (Commissions, honoraires)			PRNT 2
Total produits des placements	4 265 581	0	
Intérêts		266 640	CHNT 11 + CHV 9
Frais externes			CHNT 3
Autres frais			
Total charges des placements		266 640	

ANNEXE N°12 : Etat de Résultat Technique Par Catégorie - VIE

	PREVOYANCE	EPARGNE	Total
Primes	8 641 088	3 097 363	11 738 451
Charges de prestations	- 1 305 369	- 57 581	- 1 362 950
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	- 5 396 443	- 3 245 561	- 8 642 004
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	-	-	-
Solde de souscription	1 939 276	- 205 778	1 733 498
Frais d'acquisition	- 1 362 788	- 86 281	- 1 449 070
Autres charges de gestion nettes	- 657 321	- 71 582	- 728 903
Charges d'acquisition et de gestion nettes	- 2 020 109	- 157 864	- 2 177 973
Produits nets de placements	1 260 640	373 554	1 634 194
Solde financier	1 260 640	373 554	1 634 194
Primes cédées et / ou rétrocédées	- 1 214 041	-	- 1 214 041
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	609 021	-	609 021
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	31 496	-	31 496
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	-	-	-
Commissions reçues des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires	274 434	-	274 434
Solde de réassurance et / ou de rétrocession	- 299 090	-	- 299 090
	Résultat technique		
	880 717	9 912	890 629
<i>Informations complémentaires</i>	-	-	-
Montant des rachats	233 540	46 013	279 553
Intérêts techniques bruts de l'exercice	-	-	-
Provisions techniques brutes à la clôture	25 022 454	7 748 473	32 770 926
Provisions techniques brutes à l'ouverture	18 842 904	4 503 017	23 345 921
A déduire	-	-	-
Provisions devenues exigibles	-	-	-

ANNEXE N°13 : Etat de Résultat Technique par Catégorie - NON VIE

	AUTO	TRANS	INCENDIE	CONSTRU	RC	DIVERS	ASSIST	MALADIE	ACCIDENT	Total
Primes acquises	24 768 112	2 077 468	2 295 661	614 132	299 471	1 150 228	2 210 433	2 973 598	1 531 573	37 920 677
Primes émues	26 437 183	2 323 786	2 506 643	661 446	305 985	1 430 105	2 495 250	2 972 840	1 609 221	40 742 460
Variation des primes non acquises	-1 669 070	-246 318	-210 982	-47 314	-6 514	-279 877	-284 817	758	-77 647	-2 821 783
Charges de prestation	-17 228 472	-569 291	-398 542	-2 082 024	-136 979	-370 400	-31 052	-2 887 665	-145 277	-23 849 704
Prestations et frais payés	-10 957 023	-581 103	-865 068	-59 587	-91 164	-37 924	-31 052	-2 815 080	-59 580	-15 497 582
Charges des provisions pour prestations et diverses	-6 271 449	11 812	466 526	-2 022 437	-45 815	-332 476	0	-72 585	-85 697	-8 352 122
Solde de souscription	7 539 640	1 508 177	1 897 119	-1 467 892	162 491	779 828	2 179 381	85 933	1 386 297	14 070 974
Frais d'acquisition	-5 142 757	-771 004	-648 533	-246 117	-102 211	-219 197	-430 527	-497 556	-522 831	-8 580 732
Autres charges de gestion nettes	-1 845 876	-331 131	-194 959	-166 751	-37 416	-92 457	-252 294	-196 005	-251 314	-3 368 204
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-6 988 633	-1 102 135	-843 492	-412 868	-139 627	-311 654	-682 822	-693 561	-774 145	-11 948 936
Produits nets de placements	1 734 136	36 640	113 910	117 326	19 890	19 701	31 720	16 058	11 052	2 100 432
Solde financier	1 734 136	36 640	113 910	117 326	19 890	19 701	31 720	16 058	11 052	2 100 432
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	-248 526	-1 559 276	-1 721 446	-289 224	-33 475	-768 765	-1 296 258	0	0	-5 916 970
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	52 431	408 028	711 086	8 378	0	44 799	0	0	0	1 224 723
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestation	1 353	338 094	-327 555	2 058 045	0	84	0	0	0	2 070 021
Commissions reçues des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires	0	492 374	793 357	72 054	3 885	281 883	0	0	0	1 643 554
Solde de réassurance et / ou de rétrocession	-194 742	-320 780	-544 558	1 849 254	-29 590	-441 999	-1 296 258	0	0	-978 673
Résultat technique	2 090 401	121 902	622 979	85 819	13 164	45 876	232 021	-591 569	623 204	3 243 796
<i>Informations complémentaires</i>										
Provisions pour primes non acquises clôture	12 459 360	603 835	2 056 614	1 582 468	108 171	648 664	1 134 776	2 315	413 842	19 010 044
Provisions pour primes non acquises ouverture	10 790 290	357 516	1 845 632	1 535 154	101 657	368 788	849 959	41 197	298 070	16 188 262
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	31 880 142	981 965	1 709 551	2 254 621	370 331	594 499	0	473 042	86 187	38 350 338
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	23 066 327	427 167	1 764 129	212 029	322 189	201 247		395 032	490	26 388 610
Autres provisions techniques clôture	482 964	0	0	0	0	0	0	399	0	483 363
Autres provisions techniques ouverture	239 254	0			7 034			5 824	0	252 112

ANNEXE N°14 : Tableau récapitulatif des éléments constitutifs de la participation des assurés aux résultats techniques et financiers

	Exercice				
	2014	2015	2016	2017	2018
Participation aux résultats (1) (etat de résultat technique)					
Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)					
Variation de la provision pour participation aux bénéfices					
Participation aux résultats des contrats d'assurance vie (2)					
Provisions mathématiques moyennes	6 049 644	9 632 145	13 977 276	19 729 307	27 416 637
Montant minimum de participation					
Montant effectif de la participation dont attribuée (y compris intérêts tech) dont variation de la provision pour PB					

**ANNEXE N°15 : Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance
aux états financiers Entreprises d'assurance
Et / ou de réassurance vie**

	Raccordement	Ass Vie et Capit
Primes	PRV1 1° colonne	11 738 451
Charges de prestations	CHV1 1° colonne	-1 362 950
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	CHV2 1° colonne CHV10 - PRV3	-8 642 004
Ajustement ACAV (Assurance à capital Variable)	1°colonne	-
Solde de souscription		1 733 498
Frais d'acquisition	CHV41 + CHV42	-1 449 070
Autres charges de gestion nettes	CHV43 + CHV5 - PRV 4	-728 903
Charges d'acquisition et de gestion nettes		-2 177 973
Produits nets de placements	PRV2 - CHV9	1 634 194
Participations aux résultats et intérêts techniques	CHV31 1°colonne	-
Solde financier		1 634 194
Primes cédées et/ ou rétrocédées	PRV1 2° colonne	1 214 041
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	CHV1 2° colonne	-609 021
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	CHV2 2° colonne	-31 496
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	CHV3 2° colonne	-
Commissions reçus des réassureurs et/ ou des rétrocessionnaires	CHV44 2° colonne	274 434
Solde de réassurance et / ou de rétrocession		299 090
Résultat technique		890 629
Informations complémentaires		
Montant des rachats		279 553
Intérêts techniques bruts de l'exercice		
Provisions techniques brutes à la clôture		32 770 926
Provisions techniques brutes à l'ouverture		23 345 921
A déduire		
Provisions devenues exigibles		

**ANNEXE N°16 : Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance
aux états financiers Entreprises d'assurance et / ou de réassurance non vie**

	Raccordement	TOTAL
Primes acquises		
Primes émises	PRNV11 1° colonne	40 742 460
Variation des primes non acquises	PRNV12 1° colonne	2 821 783
Charges de prestations		37 920 677
Prestations et frais payés	CHNV11 1° colonne CHNV12 + CHNV6 1° colonne	15 497 582
Charges des provisions pour prestations diverses		8 352 122
Solde de souscription		14 070 974
Frais d'acquisition	CHNV41 + CHNV42 CHNV43 + CHNV5 - PRNV2	8 580 732
Autres charges de gestion nettes		3 368 204
Charges d'acquisition et de gestion nettes		11 948 936
Produits nets de placements	PRNT3	2 100 432
Solde financier		2 100 432
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	PRNV1 2° colonne	5 916 970
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	CHNV11 2° colonne	1 224 723
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	CHNV12 + CHNV2 + CHNV 6 2° colonne	2 070 021
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	CHNV3 2° colonne	0
Commissions reçus des réassureurs et/ ou des rétrocessionnaires	CHNV44	1 643 554
Solde de réassurance et / ou de rétrocession		978 673
Résultat technique		3 243 796
Informations complémentaires		
Provisions pour primes non acquises clôture		19 010 044
Provisions pour primes non acquises ouverture		16 188 262
Provisions pour sinistres à payer à la clôture		38 350 338
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture		26 388 610
Autres provisions techniques clôture		483 362
Autres provisions techniques ouverture		252 112

**I - RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2018**

**FMBZ – KPMG TUNISIE**

Immeuble KPMG, Les Jardins du Lac II
B.P N° 317 Publiposte les Berges du Lac
1053 les Berges du Lac, Tunis-Tunisie
Tél +216 71 19 43 44

**ECC-MAZARS**

Immeuble MAZARS, Rue du LAC GHAR EL Melh
Les Berges du Lac, 1053 TUNIS
Tél +216 71 96 48 98
Fax +216 71 96 32 46
E-mail : mazars.tunisie@mazars.com.tn
MF : 578728RAM000

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS AU 31/12/2018**

Messieurs les actionnaires de la Société Zitouna Takaful,

I-Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 23/05/2017, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société « Zitouna Takaful » qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2018 faisant apparaître un total de 111 889 033 Dinars , l'état de résultat faisant apparaître un bénéfice net de 3 010 760 Dinars, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date faisant ressortir une trésorerie positive de fin de période de 2 000 993 Dinars, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ,
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous

sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II-Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005 portant réorganisation du marché financier et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes de contrôle interne.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Autres obligations légales et réglementaires

En application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales, nous signalons à l'Assemblée Générale, qu'au cours de l'accomplissement de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons relevé que le taux de représentation des provisions techniques par des placements, à la clôture de l'exercice 2018, se situe en deçà du seuil réglementaire.

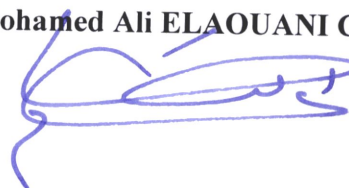
Tunis, le 12 avril 2019

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Membre de KPMG International
Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



ECC-MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF



**II - RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS ET OPERATIONS VISEES PAR L'ARTICLE 200
ET SUIVANTS ET L'ARTICLE 475 DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES**

**FMBZ – KPMG TUNISIE**

Immeuble KPMG, Les Jardins du Lac II
B.P N° 317 Publiposte les Berges du Lac
1053 les Berges du Lac, Tunis-Tunisie
Tél +216 71 19 43 44

**ECC-MAZARS**

Immeuble MAZARS, Rue du LAC GHAR EL Melh
Les Berges du Lac, 1053 TUNIS
Tél +216 71 96 48 98
Fax +216 71 96 32 46
E-mail : mazars.tunisie@mazars.com.tn
MF : 578728RAM000

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES - EXERCICE CLOS AU 31/12/2018****Messieurs les actionnaires de la Société Zitouna Takaful,**

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les Etats Financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations réalisées en 2018 autre que les rémunérations des dirigeants :

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

- Au cours de 2018, la société a souscrit des contrats « ISTITHMAR MOUAJAH » auprès de la Banque Zitouna pour un total de 59 646 000 Dinars, détaillés comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)	Produit 2018 (DT)
Opérateur	5 290 000	168 486
Participants- Family	25 096 000	785 284
Participants- General	29 260 000	884 026
Total	59 646 000	1 837 796

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 dont voici les principaux volumes réalisés :

- La société a souscrit aux titres participatifs « CHAHADET ZITOUNA 2017 » émis par la banque Zitouna pour un montant de 5 000 000 Dinars détaillés comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)
Participants- General	3 300 000
Participants- Family	1 700 000
Total	5 000 000

Les titres participatifs ont les caractéristiques suivantes :

- ✓ Durée de 7 ans
- ✓ Prix d'émission de 100 Dinars par titre
- ✓ Une rémunération annuelle prévue à 8% de la valeur nominale et qui comporte une avance de 6,25% et un complément variable de 1,75%.
- ✓ Ces titres portent jouissance en profits à partir du 30/06/2017 et sont remboursables à la fin des 7 ans
- ✓ Ces titres ont généré des produits en 2018 à hauteur de 399 790 Dinars
- Au cours de 2017, la société a souscrit auprès de la Banque Zitouna, des contrats « ISTITHMAR MOUAJAH » venant à échéance en 2018 et ce pour un total de 43 824 000 Dinars. Ces contrats ont généré un produit de placement au titre de 2018 de 1 729 788 Dinars.
- Une convention d'assistance conclue avec la Banque Zitouna en vertu de laquelle la Zitouna Takaful couvre les cartes électroniques délivrées par la Banque Zitouna à sa clientèle en contrepartie d'une prime sur laquelle la Banque Zitouna perçoit une commission calculée au Taux de 20% TTC.
- La société a conclu une convention de bancassurance avec la Banque Zitouna en date du 01/06/2012. Cette convention prévoit la commercialisation dans les agences de la banque du produit Takaful Tamouil moyennant une commission de 10% prélevée sur les primes d'assurance réalisées Cette convention a été approuvée par le Conseil d'Administration en date du 26/12/2012.

- La société a convenu avec la Banque Zitouna de la rémunération de ses dépôts à vue auprès de cette dernière à partir du 01/09/2011. A cet effet, les dépôts sont affectés par la banque à des emplois sécurisés dans le cadre d'un contrat « MOUDHARABA » et donneront lieu au versement au profit de la société d'une part de 40% des produits générés ce qui correspondrait à un rendement de 2% l'an. Le produit total enregistré au titre de 2018 relativement à ces dépôts s'élève à 59 197 Dinars
- La société a conclu une convention cadre avec la banque Zitouna qui est entrée en vigueur le 01/12/2012, et qui est destiné à régir les modalités d'application des contrats « Takaful Incendie Logement » liés au financement immobilier par la banque.
- La société a conclu avec la banque Zitouna une convention, en date du 25/10/2013, dont l'objet est la mise en place dans les locaux de la banque d'un service desk pour la commercialisation des produits Takaful (autre que les produits bancatakaful) et ce moyennant le paiement par la société de frais de gestion au taux de 11,8%. Ce taux est appliqué sur le montant de la contribution nette au titre de chaque contrat commercialisé.
- La société a souscrit aux titres participatifs « CHAHADET ZITOUNA 2015 » émis par la banque Zitouna pour un montant de 3 000 000 Dinars détaillés comme suit .

Affectation du placement	Montant (DT)
Participants- General	2 200 000
Participants- Family	800 000
Total	3 000 000

Les titres participatifs ont les caractéristiques suivantes :

- ✓ Durée de 7 ans
- ✓ Prix d'émission de 100 Dinars par titre
- ✓ Une rémunération annuelle prévue à 8% de la valeur nominale et qui comporte une avance et un complément variable
- ✓ Ces titres portent jouissance en profits à partir du 25/12/2015 et sont remboursables à la fin des 7 ans
- ✓ Ces titres ont généré des produits en 2018 à hauteur de 239 010 Dinars.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C.1- Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II §5 du code des Code des Sociétés Commerciales, se présentent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration du 03/10/2017 applicable à compter du 1er Avril 2017. Cette rémunération est composée d'un salaire annuel brut de 270 000 Dinars. A cette rémunération s'ajoutent les jetons de présence et indemnités qui peuvent lui être attribués en sa qualité d'administrateur

- Il bénéficie en outre d'un bonus annuel dont le montant brut est fixé pour l'exercice 2018 à 215 000 Dinars selon décision du Conseil d'Administration du 27/03/2019
- Le conseil d'administration du 21/09/2018 a décidé l'attribution d'une prime exceptionnelle à l'ensemble du personnel au titre de leur contribution au bon déroulement des différentes phases de cession des actions détenues par l'Etat dans le capital de la société. La prime revenant au directeur général à ce titre est provisionnée pour 100 000 DT à la date de clôture de l'exercice.
- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés en 2018 par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 18/04/2018 comme suit :
 - ✓ 3 000 Dinars brut par réunion avec un plafond de 12 000 Dinars pour le président du conseil d'administration.
 - ✓ 2 000 Dinars brut par réunion avec un plafond de 8 000 Dinars pour les administrateurs
- Les membres des comités émanant du Conseil d'Administration sont rémunérés en 2018 par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 18/04/2018 :
 - ✓ 1 500 Dinars brut par réunion avec un plafond de 6 000 Dinars pour le président du comité
 - ✓ 1 000 Dinars brut par réunion avec un plafond de 4 000 Dinars par administrateur et par comité

C.2- Les obligations et engagements de la société ZITOUNA TAKAFUL envers ses dirigeants tels qu'elles ressortent des Etats Financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 se présentent comme suit

Montants bruts en Dinars	Directeur Général		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passifs	Charges de l'exercice	Passifs
Avantages à court termes	589 689	322 168	85 000	85 000
Avantages postérieurs à l'emploi	2 814	2 814	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-
Paiement en actions	-	-	-	-
Total des obligations et engagements vis-à-vis des Dirigeants	592 503	324 982	85 000	85 000

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 12 avril 2019

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Membre de KPMG International
Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



ECC-MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

